

(Commentaire émis à la suite du Manifeste des citoyens-mangeurs du Québec)

Mieux s'alimenter, c'est aussi réduire la charge imposée au système des soins de santé. Tous, quel que soient leur revenu, ont le droit indéniable de choisir des aliments sains, produits le plus naturellement possible. C'est un droit humain fondamental.

Suzanne Leroux